

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 janvier 2022

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents :      titulaires : 45 + 11 Pouvoirs  
suppléants : 2

Secrétaire de séance : M. D. FOLLENIUS

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

**PRESENTS** : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mmes A. CHABERT, L. MEHL, MM. B. SCHAFF, D. ETTER, F. ENSMINGER, M. GANGLOFF, D. FOLLENIUS, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, M. J.M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. S. FERTIG, L. STEINMETZ, G. HALTER, Mme M.C. MILLER-AMARD - Suppléante -, MM. Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, S. SCHMIDT - Suppléant -, S. LEICHTWEIS, B. KRIEGER, M. KRAPPENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, J.M. REICHHART.

**EXCUSES** : MM. F. STAATH - Pouvoir à M. S. FATH -, M. MEYER - Pouvoir à M. P. MICHEL -, Mme C. KISTER - Pouvoir à M. F. ENSMINGER -, MM. E. WAGNER - Pouvoir à M. F. GERBER -, G. REUTENAUER, J.M. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.M. KRENER -, Mme S. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.M. KRENER -, MM. C. WINDSTEIN, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO - Pouvoir à M. D. FOLLENIUS -, P. HERRMANN - Pouvoir à M. D. ETTER -, J.L. RINIÉ, R. LETSCHER - Pouvoir à M. J.C. BERRON -, Mmes C. DOERFLINGER - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER-.

**Délibération n°4C: Plan de financement prévisionnel des travaux d'extension du Parc Intercommunal d'Activités d'Ingwiller**

Rapporteur : M. P. MICHEL

Vu le projet d'extension du Parc Intercommunal d'Activités d'Ingwiller

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

\* d'ADOPTER pour un coût global de 2 000 000 € HT son Avant-Projet Détaillé ;

\* d'ADOPTER son plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		
Montant des acquisitions foncières (300 € / are)	167 451 €	
Montant des travaux	1 500 000 €	
Montant des honoraires et études complémentaires (dont Loi sur l'eau)	132 549 €	
Montant des divers (dont fouilles archéologiques préventives) et imprévus	200 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>2 000 000 €</b>	

RECETTES	Montant	%
Vente des terrains (prix de 3 000 € /are non arrêté à ce jour pour 482 ares)	1 446 000 €	
Etat – DETR 2022 (70 % du solde du coût net (Dépenses – Ventes)	387 800 €	70 % du coût net
CCHLPP (30 % du solde du coût net (Dépenses – Ventes)	166 200 €	30 % du coût net
<b>TOTAL</b>	<b>2 000 000 €</b>	<b>100 %</b>

\* D'AUTORISER le Président

- à solliciter, sur la base du plan de financement prévisionnel indiqué ci-dessus
  - une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022
  - toutes autres aides qui pourraient être obtenues par ailleurs ;
- à signer tout document afférent à ces demandes.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,  
Le Président